

INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES : - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 : - Mardi de 14h à 18h
 : - Mercredi de 13h30 à 17h
 : N° de téléphone : **04 66 61 17 78**

Pompiers	: 18 ou 04 66 54 27 27	
Gendarmerie	: 17 ou 04 66 61 10 63	
Médecins	- Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud)	: 04 66 61 45 17
	- Dr LEROY (Chamborigaud)	: 06 58 04 32 57
	- Dr MAURIN (Villefort)	: 04 66 46 68 54
Infirmières	- MAZOYER Patricia, BEN AMARA Audrey et SEKIOU Andy	: 04 66 61 81 65
	- FORÊT Corinne et AMOROS Brigitte	: 04 66 54 91 53
	- DOULIAZEL Laïla	: 04 66 61 20 11
Pharmacie (Génolhac)	: 04 66 61 10 71	
Centre Hospitalier de Pontails	: 04 66 56 47 00	
Gynécologue obstétricien (Génolhac)	: 04 66 52 84 78	
Kinésithérapeutes (Génolhac)	: 04 66 60 04 41	
Pédicure / Podologue (Génolhac)	: 07 86 26 78 31	
Signalement incidents distribution d'eau (REAA)	: 04 66 54 30 90	

Le Conseil Municipal du 1er juillet 2019 a approuvé **le Plan local d'Urbanisme (PLU)** ; celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.
La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

ENCOMBRANTS, du nouveau !

Le ramassage des encombrants sera à nouveau assuré par la commune **à compter du 1er juillet 2022** ; il sera désormais effectué **chaque premier mardi du mois sur inscription en mairie** (ou à la demande dans les cas particuliers)

Rappel : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale
 Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

Attention : En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5^e classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**.



HABITAT ET LOGEMENT

Alès Agglomération propose ses services et oriente les propriétaires qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation énergétique afin de connaître les aides financières et démarches à effectuer, sur rendez-vous en téléphonant au numéro vert suivant :

0 808 800 700 .

Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

Comité des fêtes (M. Ollivier CALDERON)	: 06 41 83 08 16
	: comitedesfetes.senechas@orange.fr
Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN)	: 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63
	: senechassenforme@orange.fr
Société de chasse (M. Robert BRUNEL)	: 04 66 61 16 26
La Compagnie Balagan	: 06 84 45 58 27
	: lacompagniebalagan@orange.fr
Comité de Restauration de l'Eglise (Mme Monique MANIFACIER)	: 04 66 61 14 06
Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET)	: 04 66 24 57 69
	: bib.senechas@orange.fr
Sénéchas en Scènes ! (M. François TUDELA)	: 06 79 73 22 56

SENECHAS

Bulletin Municipal

Décembre 2022



En cette fin d'année nous pouvons nous retourner pour mesurer le chemin parcouru.

Vous pourrez retrouver les événements survenus dans notre commune et lire les différentes actions ainsi que les différents projets du Conseil Municipal dans les pages qui suivent.

Le contexte général est chargé, pour ne pas dire plus, avec le conflit en Ukraine qui ajoute ses propres conséquences au contexte économique ambiant incertain (augmentation des coûts de l'énergie, inflation galopante ...)

Je me dois, entre autres, de vous alerter sur les conséquences du réchauffement climatique que chacune et chacun peut d'ores et déjà mesurer dans son quotidien (Cf., cet été, les méga-feux, en particulier, proche de chez nous, celui de Bordezac ; mais également la sécheresse qui nous a imposé des restrictions sur l'usage de l'eau).

Si, à ce jour, notre commune a été épargnée par les incendies et les coupures d'eau, nous devons rester mobilisés et vigilants tant sur les Obligations Légales de Débroussaillage -OLD (notamment 50m autour des maisons) que sur nos consommations personnelles d'eau .

Enfin, pour terminer, malgré ce contexte anxiogène auquel s'ajoute une nouvelle vague de COVID 19, je souhaite à toutes et tous une excellente santé ainsi que de belles fêtes de fin d'année, en famille et avec vos amis.

Au nom de tout le conseil municipal, je vous donne rendez-vous **le samedi 7 janvier 2023 à 18h** pour vous exprimer de vive voix les vœux de la municipalité pour cette nouvelle année.



René MEURTIN

C.C.A.S.

Samedi 10 décembre, les enfants se sont retrouvés en salle polyvalente pour célébrer Noël avec quelques jours d'avance.



D'abord plongés dans l'imaginaire des contes par le talent de **Manon Bilhaut**, conteuse ; grands et petits ont pu s'amuser avec les jeux en bois mis à leur disposition, avant le goûter et la distribution des cadeaux préparés à leur intention par **l'Atelier d'Alice**, couturière à la Vernarède qui a imaginé et confectionné une trousse garnie de crayons de couleurs et d'accessoires de Noël ainsi qu'un porte clef personnalisé par enfant.



Pour les aînés, c'est également Alice qui a réalisé des châles polaires qui seront offerts accompagnés de pâtes de fruits ou de chocolats.

L'équipe du CCAS vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

Repas des aînés

Le **dimanche 27 novembre**, comme chaque année, la municipalité a fêté les aînés de la commune.

51 participants ont répondu à son invitation et se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour le plus grand plaisir de toutes et tous.



Projet sentier d'interprétation par les établissements scolaires de Génolhac

Créer une balade contée entre Génolhac et le Jardin du Temple à Concoules, basée sur le patrimoine local en suivant les GR et PS existants, tel est le projet en cours des écoles maternelle et élémentaire, associées à la classe de 6ème du collège de Génolhac et aux résidents de l'ESAT de la Cézarenque.

La municipalité de Sénéchas a répondu favorablement à l'appel à subvention des professeurs et attribué, pour ce projet, une aide de **50 euros** par enfant de la commune y participant ; soit, au total, la somme de **1000 €**,

Etat civil

Mariage : Stéphanie CRAVOTTA & Pascal VALADIER

Décès: Jeanne PERRIER - Robert CEBELIEU

Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN
Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Michel MAHISTRE, Danielle MANIFI-
CIER, Mickaël et Nathalie BRUN ; ;

Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Cie BALAGAN, Mairie de Sénéchas

Recommandations

NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS
À L'ÉCHELLE D'ALÈS AGGLOMÉRATION

JETONS

nos vieilles habitudes

Un nouveau fonctionnement pour les déchèteries et la collecte des encombrants

SÉNÉCHAS

TRIÉ
C'EST DANS MA
NATURE



!! Je ne peux pas me déplacer mais je veux valoriser mes encombrants !!

J'habite dans la commune de

SÉNÉCHAS

Je contactez le secrétariat de ma mairie pour prendre rendez-vous au

04 66 61 17 78 !

Ramassage le 1^{er} mardi du mois ou sur demande.

Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ?

Un encombrant est un équipement usagé de la maison



De grande taille



Non dangereux



Non toxique



Non biodégradable



Exemple de déchets acceptés par le service Encombrants

- Gros appareils électroménagers
- Sommiers, matelas et mobiliers
- Planches et objets bois
- Ferrailles
- Portes et encadrements non vitrés, ...

Les bons réflexes

AVANT L'INONDATION : SE PRÉPARER



Savoir si son logement est situé en zone inondable



Prévoir des bouteilles d'eau minérale



Avoir une radio et une lampe de poche avec des piles chargées



Garder ses papiers importants en hauteur

EN CAS D'ALERTE INONDATION : SUIVRE LES CONSIGNES



Mettre son véhicule en sécurité



Obstruer toutes les ouvertures



Mettre les poubelles et les produits toxiques en hauteur



Surélever son mobilier

PENDANT LA CRUE : RESTER EN SÉCURITÉ



Eviter les déplacements, ne pas aller chercher les enfants à l'école



Couper l'électricité et le gaz



Ne pas utiliser les ascenseurs



Ecouter les consignes diffusées à la radio sur France Bleu

APRÈS LA CRUE : ÉVALUER LA SITUATION



Demander à la mairie si l'eau du robinet est potable



Aérer son habitation et chauffer dès que possible



Contacter son assureur sans tarder



Nettoyer son logement à la javel en utilisant des gants

Bassin de la Cèze

Les risques d'inondation

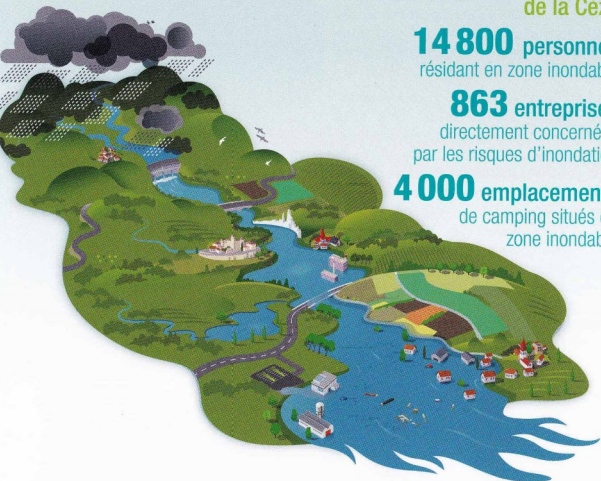
Comprendre et s'informer

Sur le bassin versant de la Cèze

14 800 personnes résidant en zone inondable

863 entreprises directement concernées par les risques d'inondation

4 000 emplacements de camping situés en zone inondable



Syndicat mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze
Établissement Public Territorial de Bassin



Syndicat mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze
30500 Saint-Ambroix - 04 66 25 32 22 - accueil@abcceze.fr - www.abcceze.fr
Établissement Public Territorial de Bassin



EVENEMENTS A VENIR

CONSULTEZ l'AGENDA des EVENEMENTS et SUIVEZ les RAPPELS de leur PROGRAMMATION sur ILLIWAP

« *Sénéchas en Scènes !* »

Pour l'année 2023, le premier semestre s'annonce très actif, avec un concert du groupe « *Son Trio Mango* » le **Samedi 21 janvier à 20h30** dans la salle polyvalente de Sénéchas, ouvert à tous les amateurs de musiques Sud-Américaines.

On pourra danser, apprécier dans l'écoute cette musique, déguster la galette des rois et partager le plaisir de se retrouver après les fêtes de fin d'année.

Les conférences débats, rencontres, projections continueront à se tenir tous les premiers jeudis de chaque mois.

La journée du 8 mai sera consacrée aux producteurs locaux sur la place du pré communal.

Nous étudions actuellement comment agrémenter cette journée avec de la musique, un repas...

Une exposition artistique est également envisagée avec la participation de créatrices et créateurs locaux.

Nous réfléchissons également, après le succès de la conférence de Jean Pierre Olivier, à proposer d'autres thèmes sur la géologie, la gestion de l'eau, la défense de notre biodiversité... ainsi qu'à la programmation d'une pièce de théâtre au début du printemps.

« *Sénéchas en Forme !* »

Randos tous les mardis (l'après-midi ou pour la journée)

Si la COVID le permet nous envisageons un repas choucroute mi-février et notre repas de fin de saison en principe au restaurant avec une rando le matin vers la fin juin...

Comité de restauration de l'Eglise

Le Comité de restauration de l'Eglise vous donne rendez-vous le **dimanche 26 mars à 15h** pour son traditionnel loto.

LA PIZZ'HAPPY

Quelle aventure ! Nous tenons à remercier tous nos clients fidèles et de passage ainsi que nos voisins et amis de Mallenches qui nous ont soutenus et accompagnés malgré quelques aléas du direct.

Un grand merci aussi à toute l'équipe municipale pour son aide.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons bientôt.



La guinguette à roulettes

Cette année encore, j'ai eu la chance de venir dans ce beau village qu'est Sénéchas.

Les habitants, dont certains sont devenus des habitués, ont pu goûter à mes salades diverses et variées ainsi qu'à mes burgers et mes paninis, toujours avec les pains maison.

J'espère pouvoir venir vous régaler à nouveau l'année prochaine.

A bientôt. **Gwendoline**

AUTOPOTRAIT d'un ELU

Je suis né le 12 août 1945 à Lunel (34).

En 1950, mes parents s'installent aux Salles du Gardon (30) où j'ai été scolarisé en primaire.

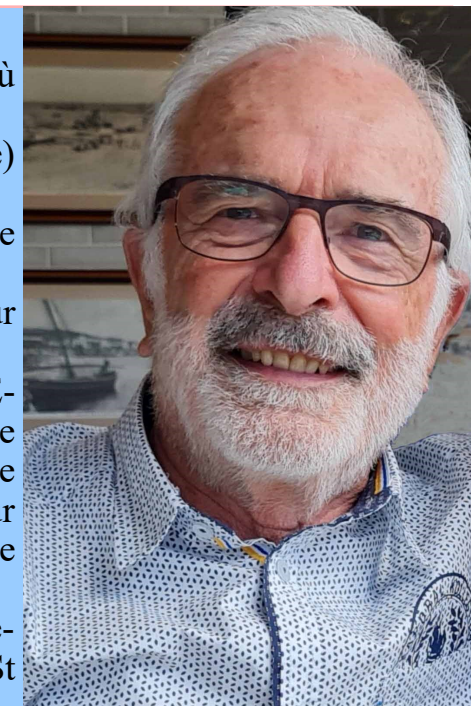
A 12 ans, j'intègre l'école Fléchier (Ecole Technique de la Salle) à Alès où j'obtiens un BEI de dessin industriel.

A 18 ans, j'obtiens le BAFA et j'intègre l'équipe de moniteurs de colonie de vacances de Rhône –Poulenc en Savoie.

En 1965, je suis incorporé dans l'armée de terre en Alsace pour 18 mois ; je suis libéré avec le grade de sergent.

A mon retour de l'armée, après concours, j'entre à la Caisse d'Epargne d'Alès où j'effectuerai toute ma carrière (service clientèle à l'agence de l'Evêché, puis responsable de la gestion comptable de tous les prêts (immobiliers et conso) pour tout le secteur d'Alès pendant 15 ans ; je termine comme Directeur de l'Agence de Salindres pendant 10 ans.

En janvier 2001, je tire ma révérence ; je prends ma retraite et depuis cette date j'habite Sénéchas 6 mois de l'année et l'hiver à St Hilaire de Brethmas.



En 2014, je suis élu au Conseil Municipal de Sénéchas où je participe à diverses missions.

En 2020 je suis réélu dans l'équipe de René MEURTIN.

Sur le plan personnel, j'ai épousé, en avril 1967, Anne-Marie, originaire des Salles de gardon, qui a fait également toute sa carrière dans le secteur bancaire en qualité d'assistante de direction au Crédit Lyonnais d'Alès.

En 1978 naquit notre fille unique, Carole et en 2015 notre petite fille Julia.

Mes centres d'intérêts ont été et sont au fil des années :

- La photographie argentique, très nombreux clichés de nos belles Cévennes et 5ème prix national de photos Caisse d'Epargne avec une photo prise au belvédère des Bouzèdes.
- La course à pieds / semi-marathon (4 fois champion de France Caisse d'Epargne par équipe).
- Constructions de mur en schistes, ma plus grande passion qui perdure encore.
- Les nombreux voyages en France et à l'étranger.

Après plus de 10 ans de vacances passées à Dieussès, nous avons construit en 1981 notre maison à Sénéchas.

Sénéchas notre « Paradou » où nous avons rapidement été adoptés avec bienveillance par les anciens du village : Henriette VEYRUN, Germain DUMAS, Bernard CEBELIEU, Charles PONTIER, René VIGNES, Paul et Jacky POLGE, de belles personnes attachantes, toute une époque ...

Cet accueil humain et sincère est à l'origine de notre attachement à notre cher village.

Sénéchas est et restera mon village de cœur.

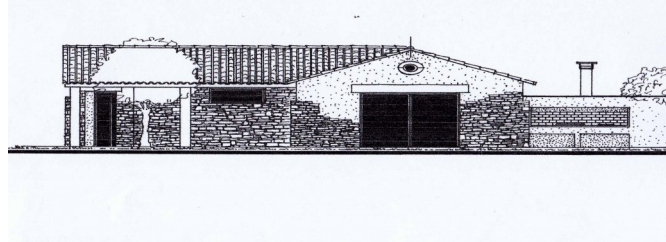
« *Dans le silence et la solitude on n'entend plus que l'essentiel* ». (Camille BELGUISE)

Camille JOSEPH

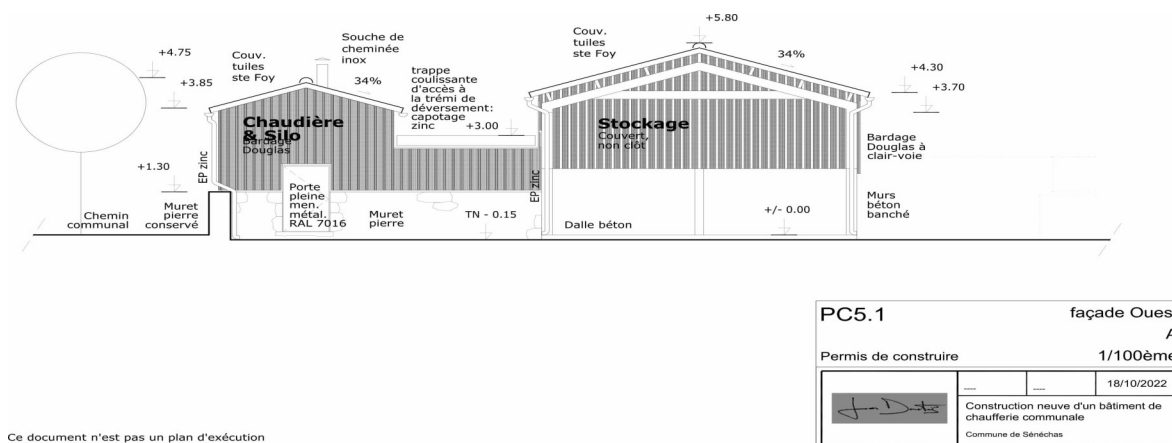
EMENTS CULTURELS

Projets en Cours

Point Multiservices P.M.S : Le projet avance pas à pas, nouvelle étape franchie, la réalisation de l'étude de sol, incontournable dans la procédure de demande du permis de construire.



Chaufferie : La municipalité poursuit la mise en œuvre de son programme de transformation des installations énergivores. Après la refonte totale de l'éclairage public, efficiente depuis le mois de juin elle s'est attelée au projet de remplacement de la chaudière au fioul de l'immeuble de la Mazade. L'étude menée avec le concours de la « Mission Chaleur Renouvelable » de la CCI (Cf. bulletin Municipal du mois de juin), le partage d'expériences lors de visites des installations de communes ayant déjà franchi le pas (Saint Martin de Boubaux, Cendras) ont convaincu la municipalité de la pertinence du choix d'une chaudière à plaquettes et d'une filière d'approvisionnement 100 % locale (ressources prélevées sur la commune), donc autonome. Une telle installation nécessite la création d'un bâtiment spécifique, tant pour le séchage et le stockage que pour la production de chaleur proprement dite. Le projet intégrant majoritairement des matériaux locaux (bois et schistes) sera réalisé en régie.



La phase d'étude technique achevée, la recherche de concours financiers est en cours sur la base de l'estimation financière validée par le Conseil Municipal du 6 décembre ; l'objectif étant toujours de disposer d'une installation opérationnelle dès la prochaine saison de chauffe.

Pour ce faire, sans attendre, la phase préparatoire a été entamée.



« Sénéchas en Forme ! »

Après la période de pause estivale (cet été plus que jamais, il faisait vraiment trop chaud pour marcher), nous avons commencé les activités de ce second semestre par notre assemblée générale, à laquelle ont participé 56 personnes, le 10 septembre 2022, pour la première fois, cette A. G. fut suivie d'un repas « moules– frites ».



Outre nos randos hebdomadaires (le mardi après-midi), nos randonnées sur la journée nous ont permis de belles découvertes :

- Le 11 octobre sur la Grand Combe suivie d'une visite guidée de la maison du mineur c'était super
- Le 29 novembre nous avons pris le train de Génolhac à Villefort afin de parcourir une partie du chemin de la Régordane

Le 3 décembre un repas couscous réunissait 74 participants avec beaucoup de succès

Comité des fêtes



Après deux années d'interruption le Comité des Fêtes a repris cet été l'organisation de la traditionnelle fête du village le 16 juillet, suivie le 22 par un concert, gratuit, du groupe ZARHZÁ. Le Comité tient à remercier encore une fois tous les volontaires, non membres de l'association qui lui ont prêté main forte et sans qui il aurait été impossible d'organiser ces deux manifestations cet été.

L'ASSOCIATION SENECHAS en FORME

Née il y a maintenant 7 ans avec pour ambition d'animer le village en proposant à ses habitants de multiples activités sportives, conviviales et festives. L'association compte aujourd'hui 88 adhérents qui, lors de leur Assemblée Générale, le 10 septembre (Cf. ci-dessus), ont reconduit un bureau, inchangé depuis l'origine :

- ♦ Présidente : Solange MEURTIN
- ♦ Trésorière : Dany FLOURET
- ♦ Secrétaire : Geneviève PRIVAT

Sénéchas en forme vous propose les activités suivantes :

- Randonnée Pédestre tous les mardis (d'une demi-journée ou d'une journée)
- Gymnastique (le lundi matin et/ou le mercredi après-midi)
- Boules (le vendredi après-midi)
- Cartes (le mercredi après-midi)

Et pour tout cela, la cotisation annuelle est de 10 €

Pour tout renseignement complémentaire ou pour connaître le détail des programmes :

: 04 66 24 90 40 / 04 66 61 12 63
Mail : senechassenforme@orange.fr
Blog : <https://senechassenforme.blogspot.com/>

RETOURS sur EVENEMENT

Pour la quinzième année, la confrérie des Mange-tripes d'Alès, invitée par le comité de restauration de l'église a été appréciée avec plus de 180 convives le 12 juin.

Par la suite, le 14 août, même succès pour l'aligot et le célèbre bal folk animé par Cabr'e Can sur la plage du village.

Le 15 août, la traditionnelle messe et le loto ont clôturé cette belle saison. Qu'il est agréable de voir autant de monde se réunir dans notre village.



Compagnie BALAGAN



« L'Echalappée Belle », une huitième réussite.

Que ce soit au Théâtre de verdure ou sur le pré communal, notre festival de l'été 2022 a été, grâce à l'effort de tous, bénévoles, techniciens et artistes, un vrai succès avec un public omniprésent à toutes ces soirées où se sont produit chaque mercredi du 13 juillet au 17 août tous les artistes programmés pour cette édition 2022. La compagnie Balagan, la municipalité de Sénéchas, les professionnels du spectacle ont porté cette réussite depuis huit ans, s'appuyant sur des bénévoles fidèles et une volonté déterminée de promouvoir le spectacle vivant en milieu rural avec une économie de moyens, compensée par l'engagement de tous.

Par leur diversité, les 12 spectacles de l'édition 2022 ont trouvé un public conquis, en toute simplicité, dans un environnement magique et convivial. On a eu entre autres le plaisir d'accueillir d'une «**Rive à l'autre**» un orchestre de vingt musiciens amateurs dirigés par **Amine Soufari** et consacré à la musique du bassin méditerranéen, notre duo de «stars» locales «**Picon mon amour**». On a dansé avec **les Eoles**, le duo **Laloy Le Tron et du Foro** avec **Baiao Dos Sete Ventos**. Nous avons écouté en concert le violon de «**Mariusans the Needs**», le trio «**Volska**», les compositions au piano de **Jeanne Heim**, le duo «**Otxo**» (musique basque et occitane). Nous avons fait un détour par le Mexique avec la guitare et le chant de **Luis Betanzos** pour revenir au Moyen Orient avec l'accordéon à quart de ton de **Christian Maes**. Merci encore à tous de ces soirées où nous avons pris, grâce à vous, un immense plaisir. A nous, de préparer dès maintenant «**L'Echalappée Belle 2023**».



« Sénéchas en Scènes ! »

Depuis sa création l'association «**Sénéchas en Scène !**» a proposé des animations régulières, aux habitants de la commune et des villages voisins.

Notre objectif est de permettre de se rencontrer, d'échanger dans un cadre associatif, convivial, récréatif ou culturel.

Le dernier semestre, après la pause des vacances d'été, a mis au programme trois séances d'échanges, de débats, illustrés de diverses projections et une soirée consacrée à notre territoire, son histoire, son actualité et son futur.

Jean Pierre Olivier a tenu en haleine un public venu nombreux, qui a pu questionner ce conférencier très documenté.

Notre association compte actuellement plus d'une trentaine d'adhérents qui participe régulièrement aux activités, moyennant une cotisation annuelle de 10 €.

Toutes les activités sont proposées et choisies lors de réunions où les adhérents sont invités.

Un petit groupe se réunit en amont pour étudier toutes les possibilités et proposer celles qui peuvent réunir le plus large public possible.

Pour toutes ces activités, nous remercions la municipalité qui nous permet d'utiliser les locaux municipaux et soutient financièrement nos actions pour le territoire.

Réalisé au Cours de ce semestre

Adressage :

- ♦ Les derniers ajustements de la cartographie et des dénominations des voies ont été entérinés lors du Conseil Municipal du 22 novembre.
- ♦ Ce même Conseil a approuvé les modèles retenus après sélection et validé le devis de la Société SEDI équipement d'un montant total de : 9 007 €
- ♦ Après réception de la commande, la Commune prendra en charge et réalisera la pose des différentes plaques de voies comme de numérotation des habitations.



Les bases, nationale et locale, renseignées, un courrier sera adressé aux propriétaires les invitant à passer en mairie pour retirer, un «**certificat d'adresse**» contre émargement.

Il appartiendra aux propriétaires bailleurs de communiquer à leurs locataires le nouvel intitulé de leur adresse.

Ces certificats sont indispensables pour signaler la modification d'adresse auprès des organismes publics et privés ([service-public.fr](https://www.service-public.fr) vous propose de faire votre déclaration de modification en ligne (numéro et nom de rue) et d'informer les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, La POSTE) ; renseignements complémentaires sur <https://www.service-public.fr>

Remplacement des fenêtres des appartements de Martinenches :

La municipalité poursuit ainsi la mise aux normes des appartements de son patrimoine locatif.

Toiture de la salle polyvalente

Le toit de l'ancienne école de Sénéchas n'avait pas été refait lors de la réfection de la salle polyvalente. Des fuites et des défauts d'étanchéité autour des vélux et de la cheminée entraînaient des infiltrations d'eau dans les appartements du 1er étage, rendant inenvisageable leur réhabilitation en vue de leur location.

L'entreprise BOYER a été missionnée pour réaliser ces travaux. Un des vélux a dû être remplacé ; l'occasion a été saisie pour renforcer l'isolation thermique du bâtiment (coût total TTC : **26 955 €**).

Des soutiens financiers ont été demandés à la Préfecture et à l'Agglo.

Nous sommes dans l'attente de leur attribution.



Sénéchas à la Une

« On n'a plus de contrat d'entretien et plus de facture d'électricité à payer pour l'éclairage public »

La facture de chauffage de la mairie de Sénéchas va être épineuse : 0,86 € euros le litre de fuel mi-septembre 2021 et 1,41 euros le 12 septembre 2022. Mais ce sera la dernière. La commune a investi dans un broyeur et cet hiver, elle va faire construire une chaufferie. L'idée ? Transformer le bois des forêts alentour en copeaux pour chauffer les bâtiments municipaux.

Lampadaires solaires

Pour l'électricité, pas d'angoisse, René Meurtin, maire de ce village de 250 habitants, a déjà trouvé une solution. Les compteurs EDF alimentant l'éclairage public de Sénéchas viennent d'être coupés. Volontairement. Désormais, la commune utilise exclusivement l'énergie solaire pour éclairer ses chemins. En août, la commune a posé 29 lampadaires stockant l'énergie du soleil dans des batteries. L'opération a coûté environ 60 000 euros. René Meurtin en est persuadé, ce sera très vite amorti : « On n'a plus de contrat d'entretien et plus de facture d'électricité à payer pour l'éclairage public. En plus, on a touché 9 500 euros d'aide du Parc national des Cévennes et 9 000 euros du Smeg. »



René Meurtin, maire de Sénéchas. Le candélabre solaire est autonome. Il est alimenté uniquement par le panneau solaire. « Ils entrent dans le cadre de la volonté du Parc national des Cévennes de réduire la pollution lumineuse nocturne, en réduisant leur puissance à 20 % au cœur de la nuit, précise-t-on en mairie. L'éclairage est aussi plus directionnel ce qui a permis de conserver une couverture comparable en réduisant le nombre de candélabres. »

OBJECTIF GARD LE MAGAZINE - NUMÉRO 50 - DU 30 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE 2022 - 23

L'opportune initiative de la Commune de passer tout son éclairage public au solaire n'est pas passée inaperçue ! Cf. les articles que lui ont consacrés « Objectif Gard » et « le Journal d'Alès Agglo »

Séduit lors de sa visite du village au mois de mai, Le président de l'Agglo, Christophe RIVENQ a demandé à son service de communication un reportage filmé sur la commune.

Nous avons reçu une journaliste pour un reportage ; pendant deux journées elle a pu rencontrer des acteurs économiques de la commune et découvrir nos beaux paysages

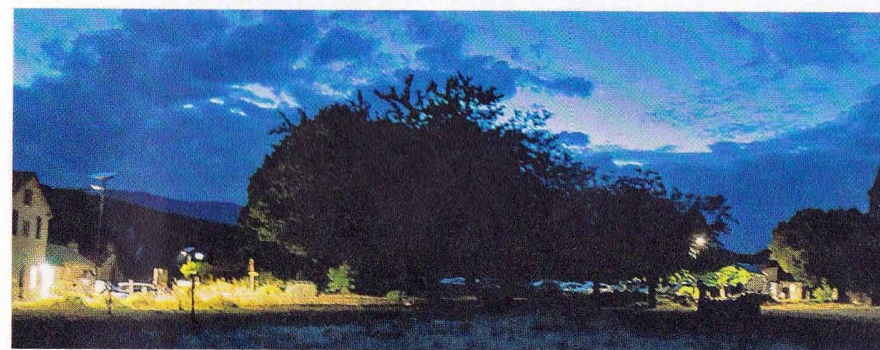
Celui-ci devrait être visible en début d'année 2023

ALÈS AGGLO / N°102 / SEPTEMBRE 2022 / p.17

SÉNÉCHAS senechas.com

Un nouvel éclairage public 100 % solaire

Alors que les coûts de l'énergie ne cessent de croître, la municipalité a totalement repensé son réseau d'éclairage public en optant pour une installation 100 % solaire, ramenant ainsi ses futures factures de consommation à 0 €. Fonctionnant depuis le mois de juin, ces lampadaires offriront un retour sur investissement bien plus rapide que celui prévu lors des études, qui ne prenaient pas en compte l'évolution récente des tarifs de l'énergie. Ce projet, souhaité par la nouvelle municipalité dès son installation, a vu le jour « malgré le scepticisme de certains et le soutien financier partiel de la part du SMEG et du plan de relance via le Parc national des Cévennes et Alès Agglomération octroyant respectivement 9 000 € et 9 500 € », souligne la municipalité. Le reste à charge pour la commune était donc important avec près de 56 % du montant hors taxes à financer.



VOS COI

Portrait d'une Personnalité Sénéchassoise



Ce n'est pas tous les jours que l'on a le privilège d'être reçus par une personne qui a allègrement dépassé le siècle.

Nous avons rencontré **Marthe VIGNES** et convenu de ce rendez-vous lors d'une visite qu'elle avait faite à Sénéchas au mois d'octobre.

Nous avons, alors, pu mesurer la clarté de ses souvenirs, des lieux, des noms, des filiations ; mais dans cette chambre, au deuxième étage de la « Résidence des Vallées », à Villefort où elle nous reçoit, fraîche et pimpante, en compagnie de sa fille **Martine**, c'est toute sa vie qu'elle retrace pour nous, avec quelques efforts parfois mais toujours avec précision et non sans malice et un plaisir rétrospectif non dissimulé lorsqu'elle évoque ces glissades sur l'herbe, à quatre ou cinq juchés sur une échelle, qui se terminaient bien souvent dans les ronces ou ces truites pêchées à la main pour joindre l'utile à l'agréable pendant qu'elle gardait les brebis.

Et pourtant rien ne fut facile pour **Marthe**. Née à Génolhac le 11 janvier 1918 (*nous vous laissons faire le calcul*), elle était la septième d'une fratrie de neuf enfants. Fille et parmi les plus jeunes de la fratrie, elle ira très tôt travailler pour aider à subvenir aux besoins de ses aînés. Elle sera ainsi « placée » au gré de l'intérêt des propositions (quasiment toujours les mêmes tâches ménagères) dans des familles bourgeoises locales ; d'abord chez le Dr JEANJEAN à Génolhac puis à Trescol chez le Dr CHARPENTIER dont l'épouse était institutrice ; avec l'ensemble de la maisonnée et les élèves, c'était alors dix-huit personnes pour lesquelles elle devait, quotidiennement, faire les courses et la cuisine. Elle servira un temps au « Café GUIN » à Chamborigaud, l'actuel restaurant « Les Cévennes » où elle fêta son centenaire et où elle se fit un devoir et un plaisir de montrer aux actuels propriétaires qu'elle n'avait rien oublié de la disposition des lieux.

La famille Nicolas aux Ardidès, sera sa dernière place. Elle allait avoir dix-huit ans.

Comme souvent à cette époque, ce travail « chez les autres » dès le plus jeune âge eut pour conséquence néfaste de priver **Marthe** d'une réelle instruction (bien qu'une institutrice ait été, un temps, sa maîtresse) ; elle tire cependant de cette privation la fierté d'avoir appris son alphabet toute seule.

Elle se souvient très bien de ses promenades à Montredon, des fêtes de la Sainte Barbe à la Grand Combe où elle se rendait en train, des belles fêtes de Sénéchas...

Le 26 avril 1941, **Marthe** épouse **Clément VIGNES** ; ils s'installent alors à Sénéchas chez les parents de Clément, Marie et Camille.

Si son quotidien se modifie peu, sa vie, elle, change complètement : elle est maintenant sa propre maîtresse, entre garde des moutons et organisation de la vie de la maison, elle gère son temps ; elle se remémore notamment ces jours de marché à Bessèges où elle se rendait à pied avec ses filles, tout heureuses quand le « Sabrac » de Peyremale les ramenait.

De l'union de **Marthe** et **Clément** naîtront trois filles, **Francine**, **Michèle** et **Martine** qui leur donneront sept petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et, pour l'instant, deux arrière-arrière-petits-enfants !

Restée seule, chez elle, après le décès de son mari en 1987, Marthe décide en 2018, de sa propre initiative, d'intégrer la maison de retraite de Pontails (après avoir subi une intervention chirurgicale en 2017 et surmonté un AVC en 2018). C'est toujours de sa propre volonté, même si elle regrette ses co-pensionnaires de Pontails, qu'elle demande en 2021 à intégrer l'Ehpad de Villefort où elle est pleinement satisfaite tant du personnel que de son hébergement (sa chambre, claire, est ouverte sur la vie extérieure, elle a vue, au loin, jusqu'à La Garde Guérin) et de la multitude d'activités proposées (gymnastique, projections de films, jeux en société, télévision [« surtout les jeux »], sorties au restaurant, ou à Sénéchas comme ce 26 novembre pour un retour, très fort en émotions, dans son ancienne maison, accueillie par Adrien et Anouck BLANCHET ses actuels propriétaires.

Nous souhaitons à Marthe de profiter encore de tous ces beaux moments, entourée par ses proches et remerçons vivement Martine, sa fille, qui nous a accompagnés et aidés lors de ces rencontres.

Julie FLOURET-MEJEAN & Jean-Pierre AUBERT

Des nouveaux et du nouveau sur la commune !

Un petit mot d'une famille fraîchement installée sur la commune.



Originaires du Nord / Nord est de la France, nous nous rencontrons en Nouvelle Calédonie. Nos enfants Elza (9 ans) et Charly (3 ans) naissent à Nouméa. En 2019 nous rentrons en Métropole pour nous rapprocher de la famille.

Après deux ans près de Montpellier, nous tombons amoureux des Cévennes et de Sénéchas. Grâce au soutien de la mairie, nous emménageons fin août 2022, et les enfants font leur rentrée à Génolhac.

Je m'appelle **Tony Jouxte**, je suis artisan plaquiste depuis 2004 dans le neuf et la rénovation.

Avec plus de 15 ans d'expérience à mon compte en Nouvelle Calédonie, et trois ans comme chef d'équipe plaquiste dans des entreprises montpelliéraines, c'est avec plaisir que je me réinstalle aujourd'hui à mon compte. Je propose donc mes services aux entreprises et aux particuliers pour des travaux de rénovation, isolation, peinture, carrelage, etc...

Vous pouvez me joindre par téléphone au **06 44 22 35 11** ou par courriel à ixlto-ny@gmail.com.

Je m'appelle **Alix Jouxte**, je suis styliste infographiste depuis 2006. Je suis aussi une passionnée de couture depuis mon plus jeune âge. De 2017 à 2019 je tiens mon atelier spécialisé de retouche, transformation et création de robe de mariées sur-mesure. Aujourd'hui mon atelier couture reprend sa place. Avec une prédilection pour l'univers du mariage, de la cérémonie et du spectacle, je propose aussi toutes sortes de réalisations et de la retouche simple. Je fabrique aussi des bijoux fantaisie. Enfin, je donne des cours de couture à domicile et à la carte, solo ou en petit groupe. Vous pouvez retrouver mes réalisations passées sur Facebook en tapant « **Calamity Bay Couture** ».

Pour me joindre c'est le **06 44 22 61 64** ou par mail à a.jouxte@gmail.com.

Laure Cialdi et Llantén Bladimir, Burgos et leurs deux filles, **Luce et Maëlia**, sont arrivés à Martinenches, au mois d'août.

Llantén Bladimir vient d'obtenir son diplôme de « droniste ». Il souhaiterait éventuellement se mettre à son compte ou du moins, en attendant, proposer ses services de pilotage de drone (mairie, particuliers (pour travaux toitures par exemple...), aux agriculteurs ou entreprise BTP, ONF, Parc national des Cévennes...)... Voici ses coordonnées **06 75 42 68 15**.

Fabienne CARRU cadre de santé faisant fonction à l'EHPAD de Vialas et **Patricia PESTIAUX**, profession libérale à mon compte dans : les conseils fiscaux, le droit des entreprises, la fiscalité et la gestion des services comptables. N'hésitez pas à prendre contact si besoin de services pour particuliers.

Gaëtan RUEL et Chloé APPY et leurs filles Clara et Rose sont arrivés au mois d'avril à Martinenches.

Des réalisations de nos employés Municipaux

Pendant la période estivale, priorité est donnée aux travaux d'entretien de plein air, peu spectaculaires mais on ne peut plus pénible en ces temps de canicule.

Avec l'automne retour aux travaux d'aménagement ou de ré-aménagement des appartements du patrimoine locatif, préparation de l'espace pour la future chaufferie ou, en urgence, pour reprendre la toiture de l'accès au clocher de l'église qui menaçait de s'effondrer.



Bibliothèque



Les bénévoles qui le souhaitent ont suivi le cycle de formation dispensé par la Direction Départementale de la lecture et du livre ; ce sont ainsi de nouvelles compétences que l'ensemble de l'équipe autour de Corinne BOUGET met à la disposition des résidentes et résidents de Sénéchas.

Sur proposition du Comité des lecteurs (ouvert à tous les volontaires) ce ne sont pas moins de cinquante trois titres nouveaux (dont treize pour la jeunesse) qui sont venus rejoindre un fonds déjà riche de plus de quatre mille ouvrages.

Compte non tenu des visiteurs « occasionnels », ce sont plus de trente lecteurs assidus qui de mercredi en mercredi passent la porte de la bibliothèque ; chiffre significatif quand on le rapporte au nombre d'habitants de la commune (12 % de la population recensée)...



De JEREMY à JEREMIE

Pour remplacer Jérémy SAINT-LEGER parti sous d'autres cieux ; le Conseil Municipal a retenu la candidature de **Jérémie FRANCEZON** qui a pris ses fonctions le premier septembre. Après des études et des diplômes dans le monde de la cuisine et de la restauration, où il a exercé quelques années, Jérémy s'est tourné vers des métiers de « plein air » allant de l'agriculture et des espaces verts à la maçonnerie et aux ouvrages en pierre sèches en passant par le bûcheronnage.

Motivé et volontaire, Jérémie est désireux de mettre son expérience au service de la commune et de ses habitants.

Nous lui souhaitons la bienvenue au nom de toutes et tous.

Le Conseil Municipal

LA FORÊT REPRÉSENTE 88 % DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE

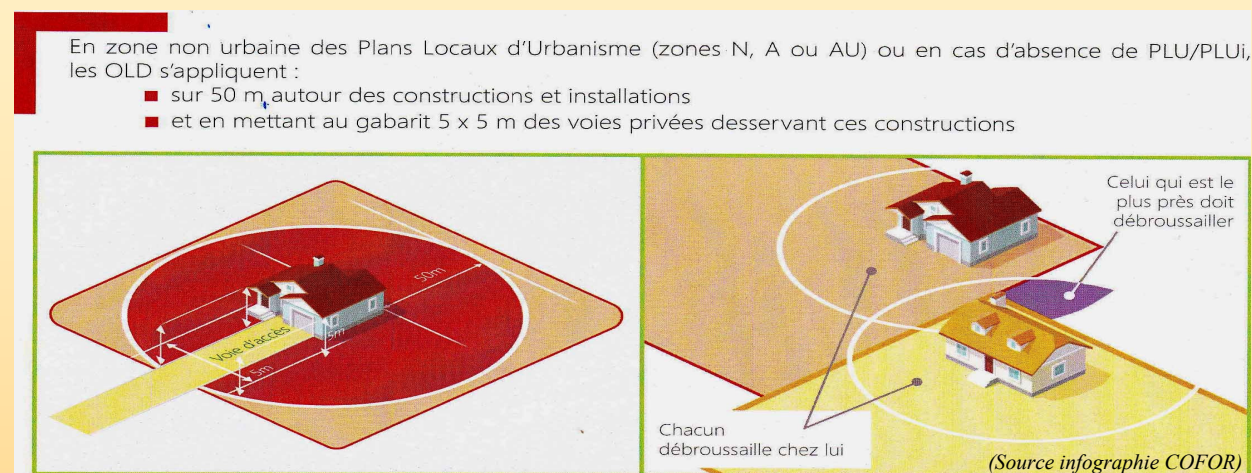
(source Wikipédia / base de données européenne d'occupation biophysique des sols CLC).

Cet été, les incendies qui ont touché des communes proches étaient suffisamment visibles de chez nous pour rappeler à toutes et à tous, la nécessité d'être vigilant et l'intérêt d'un entretien régulier de nos espaces boisés.

La municipalité préoccupée par ce risque s'emploie à le prévenir :

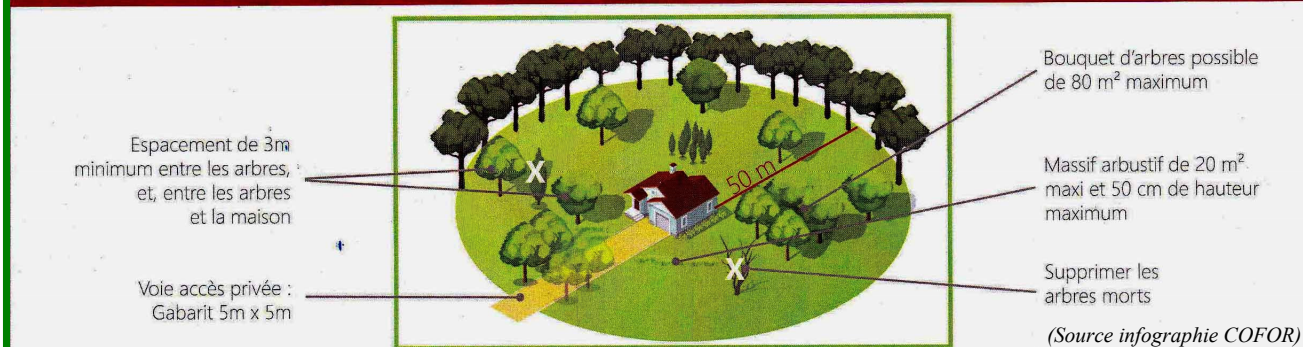
*Adhésion à la compétence DFCI du Syndicat des Hautes Vallées Cévenole dès la dissolution du SIDEFOCIM (syndicat intercommunal qui réunissait, pour cette compétence, les communes du Chambon, de Chamborigaud et de Sénéchas).
Le SHVC défend une conception élargie de cette mission au-delà du strict entretien des seules pistes DFCI.

* Poursuite des « Obligations Légales de Débroussaillage » OLD mises en œuvre par la précédente équipe municipale en application de l'Arrêté préfectoral n° 2013 008 – 0007 de janvier 2013 qui fixe les règles « *relatives au débroussaillage réglementaire destiné à diminuer l'intensité des incendies de forêt et d'en limiter la propagation* »



Ces obligations s'appliquent aux collectivités comme aux particuliers (*dans un rayon de 50 m autour des constructions et installations quelle qu'en soit la nature, même si cela empiète sur les propriétés voisines et/ou 10 m de part et d'autre des voies privées y menant*).

PRINCIPALES MODALITÉS TECHNIQUES



Parmi les responsabilités incombant aux maires, l'obligation du « contrôle de leur bonne exécution » (Art. 134-7 du code forestier) et l'engagement de procédures en cas de mise en demeure restée sans suite.

Afin de tout faire pour limiter les risques et éviter tout drame potentiel cet été, la municipalité va, dès le premier trimestre 2023, procéder auxdits contrôles avant d'engager si nécessaire les procédures coercitives que la situation imposera.

Mais une exploitation rationnelle de la forêt peut aussi contribuer, à cette « sécurisation » tout en étant source de revenus pour ses différents propriétaires.

* Le morcellement des parcelles ne favorise pas une telle exploitation et incite au statu quo.

Consciente de cette difficulté, la commune, s'est associée avec celle du Chambon pour initier une procédure « A.F.A.F.E. (Aménagements Fonciers Agricoles, Forestiers et Environnementaux) », prise en charge financièrement et techniquement par le Département, agissant en qualité de maître d'œuvre, avec l'ambition d'inciter les différents propriétaires à profiter de cette opportunité pour réaliser un remembrement de leurs parcelles amiable et « sans bourse délier »

(A noter : comme l'indique son intitulé, cette procédure s'adresse aussi aux agriculteurs)

En préalable au lancement de cette procédure, les deux communes ont conjointement organisé une réunion publique de présentation et de discussion le 17 novembre dans la salle polyvalente du Chambon qui a connu un franc succès : plus de 80 participants, sentiment général favorable mais objectif final plus à moyen qu'à court terme qui nécessitera constance et persévérance au-delà de l'actuelle mandature.



* La commune étant elle-même propriétaire de forêt, la municipalité entend jouer pleinement son rôle de gestionnaire en ce domaine aussi.

♦ Dans cette perspective, l'inventaire détaillé des différentes parcelles du patrimoine communal que dresse la commission extra-municipale « patrimoine foncier » jouera pleinement son rôle.

♦ Comme il le jouera quand il s'agira d'exploiter ces parcelles pour la réalisation des constructions du PMS et de la chaufferie (Cf. « projets en cours ») ; avant d'alimenter cette dernière avec les plaquettes faites à partir de bois prélevé sur la commune.

